

Ce volume prend le parti de la valorisation du droit étranger. Pour se faire crédible, une telle mise en jeu doit cependant répondre à des exigences élevées. En plus de commander un entendement de l'étrangeté du droit étranger, elle requiert ainsi une théorisation de l'acte de connaître visant à approfondir ce qu'implique l'apprentissage d'un droit étranger. Au moyen de dix essais défendant des protocoles de recherche ou proposant des cas, l'auteur montre comment tout travail faisant irruption dans le droit de l'autre, s'appropriant un terrain, organisant les conditions concrètes d'une possibilité d'entendement, déplace ou occulte ce droit même, l'ex-cède ou l'abrège — l'interrompt. C'est qu'à chaque instant, incontestablement, le juriste, si avare de fioritures et si féru de fidélité soit-il, invente, dans « sa » langue, dans « son » écriture aussi, le droit étranger, tout à la fois proche et distancié, qu'il trouve et façonne simultanément. Mais il reste qu'il lui faut dire ce droit aussi justement que possible. Aussi est-il tenu de donner de la hauteur, de la relevance, au droit étranger. Ce n'est ainsi qu'il pourra le rendre pertinent, c'est-à-dire relevant.

Pierre Legrand est professeur à la Sorbonne, où il dirige la formation spécialisée dans l'étude de la globalisation et du pluralisme juridiques. Il enseigne en outre à Sciences Po, dans diverses universités européennes et nord-américaines, de même qu'en Australie, au Brésil, en Chine et à Singapour. Auteur de nombreux ouvrages en français et en anglais, il est traduit en plusieurs langues.

pierre legrand - pour la relevance des droits étrangers

pierre legrand



## pour la relevance des droits étrangers

les voies du droit

IRJS Editions

Prix: 39 euros  
ISBN: 978-2-919211-20-3  
<http://irjs.univ-paris1.fr/>

IRJS  
Editions

IRJS Editions